

RESULTATS DE L'EXERCICE 2016

et

DELIBERATION D'AFFECTATION

Tenant compte du résultat de clôture de l'exercice 2015, le budget 2016 a été exécuté de la manière suivante :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Résultat de clôture 2015	-7 889 806,32	+ 135 919,21
Dépenses 2016	-33 774 532,60	-11 347 797,56
Recettes 2016	37 029 375,36	17 269 984,63
Résultat de clôture 2016	-4 634 963,56	6 058 106,28

Restes à réaliser en dépenses d'investissement	8 883 892,87
Restes à réaliser en recettes d'investissement	7 877 835,74

Le solde d'exécution de la section d'investissement présentant un besoin de financement de **4 634 963,56 €**, il convient donc d'affecter en priorité l'excédent de fonctionnement à la couverture de ce déficit (article 1068 – recette d'investissement).

En conséquence, le résultat de la section de fonctionnement sera repris au compte 002 – « report à nouveau créditeur » - du Budget 2017 pour un montant de **417 085,59 €**.

Sur proposition du Président, les membres du Comité décident de procéder à l'affectation des résultats, tels que décrits au rapport de Compte Administratif 2016 à savoir :

- affectation de la somme de **5 641 020,69 €** (article 1068 – recette) pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement,
- reprise au compte D001 du Budget 2017 du résultat déficitaire cumulé de la section d'investissement pour **4 634 963,56 €**.
- reprise au compte R002 du Budget 2017 du résultat de la section de fonctionnement pour **417 085,59 €**.

Le Président du Syndicat est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Les opérations de vote se sont déroulées de la manière suivante :

Certifié exécutoire par Bernard VEISSIERE, Président
 compte tenu de la transmission en préfecture
 le 31/03/2017

Et de la publication le 31/03/2017

Informe que la présente délibération peut faire l'objet
 d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
 administratif dans un délai de deux mois à compter de
 sa publication

Nombre de membres en exercice : 257

Membres présents : 130

Nombre de votants : 139

Pour : 139 Contre : 0 Abstentions : 0

Fait à Cournon, le 25 mars 2017

Pour copie conforme, Bernard VEISSIERE Président,

Au registre sont les signatures

